



Salaires, primes, pouvoir d'achat,

L'addition s'il vous plaît !

En ce début 2024, il est bon de faire une petite récapitulation de ce que La Poste nous doit après des années de vaches maigres pour nos rémunérations ■ Un sujet à mettre en rapport avec les pertes qu'essuie le groupe à cause de sa mauvaise gestion ■

Il faut réorienter le partage des richesses produites et arrêter d'accompagner des patrons qui font n'importe quoi .

Depuis 2017 et la première idée de prime de partage de la valeur du gouvernement , la direction de La Poste n'a quasiment rien lâché. Quelques indemnités pour les agents "en première ligne" lors de la pandémie en 2020, avec beaucoup d'oubliés. En 2021, même discours d'austérité de la direction et ceinture pour la prime Macron. Coté intéressement on se souviendra de l'arnaque de l'intégration très juteuse de la CNP en 2020 qui n'a eu aucun effet sur nos porte-monnaie puisque l'opération était exclue de l'accord signé par CFDT, CGC, UNSA, CFTC et FO..

En 2023 on a eu une vraie année de misère, malgré une loi sur le partage de la valeur des entreprises, une inflation record autour de 6% frappant dur sur les produits de consommation courante, la direction a refusé d'appliquer ces mesures. Interpellées par *Sud*, la tutelle de Bercy et la Caisse des Dépôts ont courageusement renvoyé la balle au siège de La Poste.

Le "en même temps" des bras cassés de La Poste

Et oui, les stratèges de la direction ont fait très fort en 2023 avec un record de pertes dues à la boulimie de croissance externe du groupe. C'est la faillite de la French Bank avec -110 millions d'€, coté Geopost, entre l'amende de BRT en Italie, la déroute de Stuart et la bêtise d'investir en Russie on est à 500 millions d'€ de pertes. Des acquisitions contre lesquelles *Sud* PTT vote régulièrement au conseil d'administration. "En même temps", c'est un plan social à Mediapost, la suppression du timbre rouge, les fermetures des bureaux de poste et la surfacturation des colis outremer. Coté dépenses, n'oublions pas le dividende de 770 millions d'€ versé à l'Etat et la CDC pour 2023, une somme qui doit, à notre sens, être orientée sur les rémunérations des postier-es, les vrais acteurs de l'entreprise.

Menu revendicatif NAO

Hors-d'œuvre
L'indemnité des frais de transport à 75%
et maintien de l'IK

Plat de résistance
La revalorisation de 300€
du complément de rémunération
Les embauches à 1850 € net

Fromage
Le congé menstruel pour les postières

Dessert
Le treizième mois sur son canapé

Les négociations salariales s'annoncent serrées avec une direction qui va vouloir s'attirer les faveurs des signataires avant les élections CSE. En face, nous portons les questions réelles de pouvoir d'achat des postier-es. *Sud* PTT ne signe jamais de chèques en blanc avec des filous et appelle à construire un vrai rapport de force pour se bagarrer sur les rémunérations, l'emploi et les conditions de travail.

Sud PTT

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges Paris

f @federationSudptt

ig @federation.sudptt

tw @fdSudPTT

globe sudptt.org

@ sudptt@sudptt.fr

tel 01 44 62 12 00

Union
syndicale
Solidaires